

**Bienvenue à
Lafleche Environmental Inc.
Expansion proposée du
Complexe Environnemental
de l'Est de l'Ontario**

**Porte ouverte pour le public
sur
L'Évaluation Environnementale
Cadre de référence**



25 février 2015

Objectifs de la journée porte ouverte

- Introduction du projet proposé (le Projet).
- Fournir un aperçu du Complexe Environnemental de l'Est de l'Ontario existant et Lafleche Environmental Inc.
- Décrire le cadre de référence et le processus de l'Étude Environnementale (EE).
- Décrire les grandes lignes du Projet et les alternatives qui ont été considérées.
- Décrire le processus d'Évaluation Environnementale et les critères.
- Décrire les plans de consultations pour le processus du cadre de référence et de l'ÉE.
- Recontrer notre équipe et poser des questions.

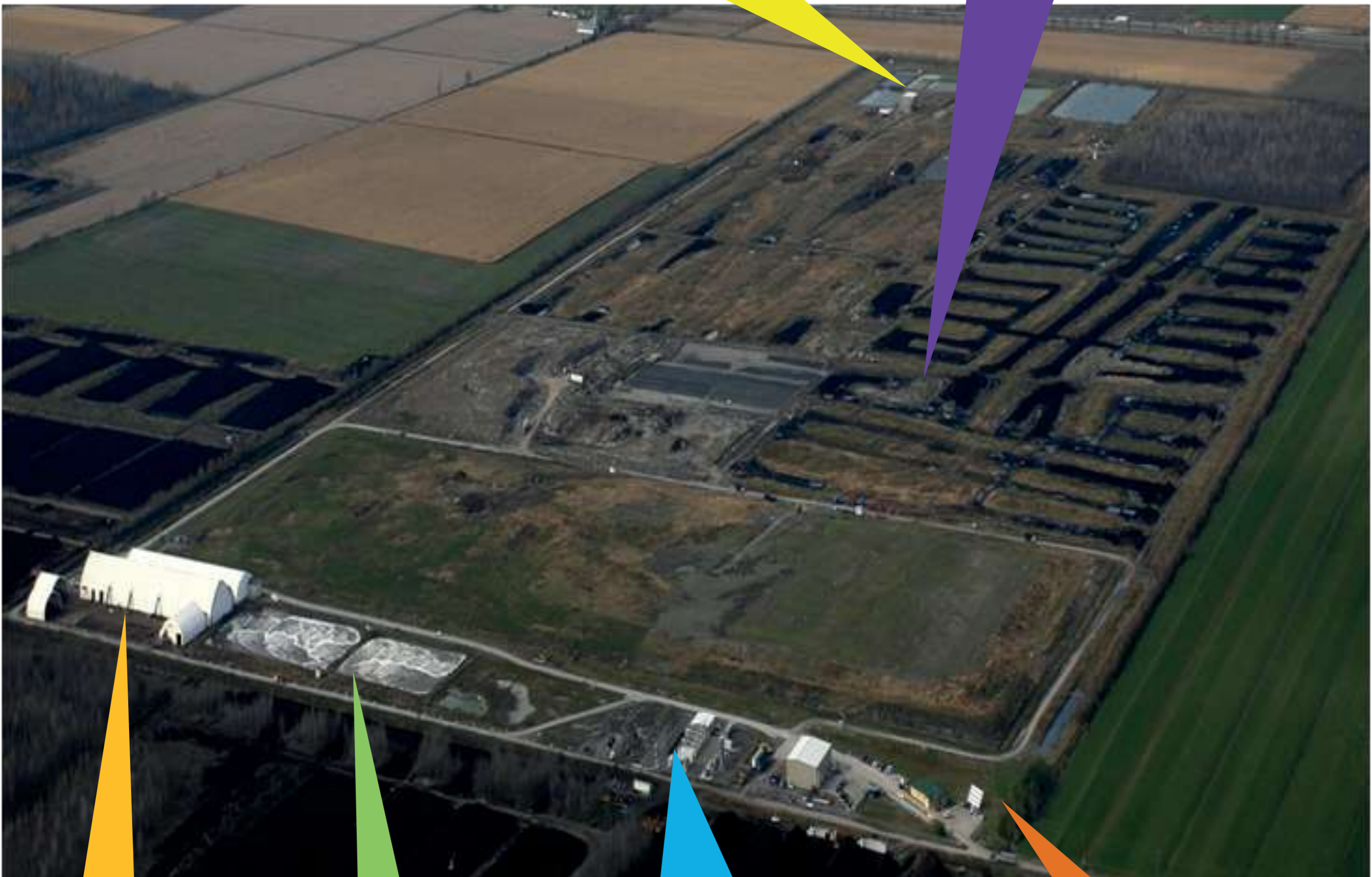
Le Projet Proposé

- Le concept existant pour le Complexe Environnemental de l'Est de l'Ontario (CEEO) a été élaboré et approuvé en conformité avec les exigences de la Loi sur les évaluations environnementales et la Loi sur la protection de l'environnement de l'Ontario en 1997.
- Le concept initial et le rapport d'opérations ont permis de développer le site d'enfouissement et deux phases à travers quatre étapes, avec une capacité totale de 11,6 million m³.
 - Phase 1 a été approuvée en 1997, y compris les étapes 1 à 3A, avec une capacité totale de 7,4 millions m³ de capacité.
 - Phase 2 comprend le développement des étapes 3B et 4, fournissant 4,2 millions m³ de capacité.
- Le projet proposé consiste à obtenir l'approbation du Ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique pour développer les zones restantes de la décharge existante - Étapes 3B et 4. Le projet proposé sera dans les limites du site de CEEO existants.

Vue d'ensemble du Complexe Environnemental de l'Est de l'Ontario

Usine de traitement
des eaux usées

Site
d'enfouissement
BioRéacteur



Usines de
compostage

Étangs
d'aération

Cogénération
Gaz d'enfouissement

Bureau et
balance

Rôle du Complexe

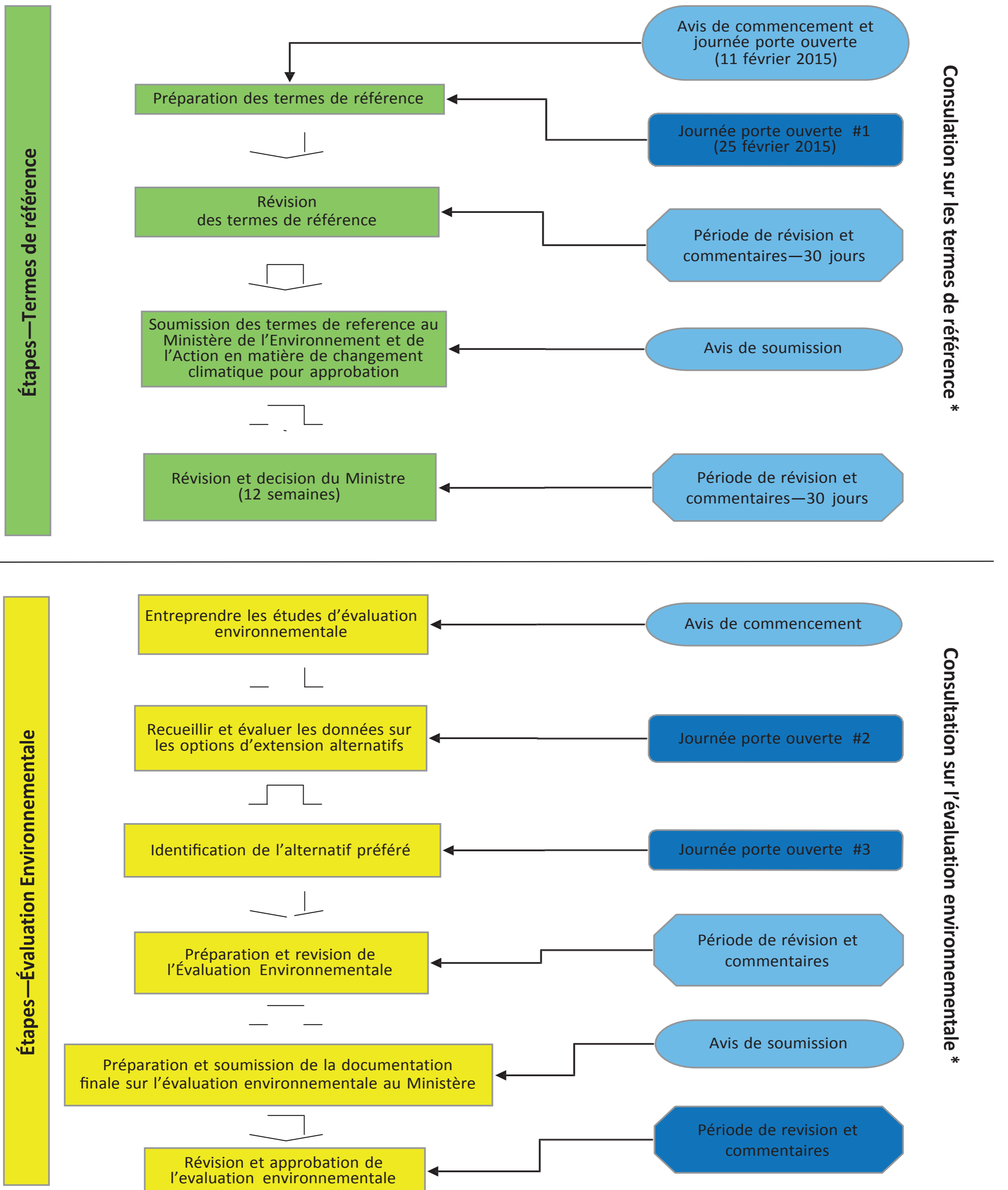
- Fiers de servir les municipalités, communautés et les résidents de l'Est de l'Ontario depuis 2000.
- Plus de 45 employés à temps plein.
- Centre d'éducation et de recherche pour divers groupes d'intérêts et les écoles.
- Expansion des services; compostage organiques, le recyclage, la collecte des déchets électroniques, la collecte de pneus, dépôts résidentiels.
- Expansion des services pour d'autres communautés locales avec la construction et l'exploitation des centres de transbordement à Beckwith et dans la municipalité de Russell.
- Augmentation des possibilités d'emploi dans la région pour dernières 15 années.
- Lafleche embauche d'importants sous-traitants pour le support et les opérations.

Lafleche dans la communauté

Lafleche est engagé à renforcer la communauté et soutenir le développement durable en investissant dans la croissance de nos communautés. Certaines de nos initiatives comprennent:

- Tenir le public informé sur nos activités commerciales
- Créer des opportunités locales d'emplois
- Soutenir les charités, équipes sportives, événements communautaires
- Contribution annuelle de 1\$ par tonne de déchets reçus au canton de North Stormont
- Organiser des événements éducatifs, des présentations et des visites des installations pour les groupes municipaux, les écoles locales, diverses organisations et groupes d'intérêts, clients et le public
- Soutenir des projets de recherche sur l'environnement
- Contribution financière à la Conservation de la Nation Sud - Piste récréative Menzies McRae et Famille à Moose Creek
- Commanditaire Moose Creek Watershed Committee
- Contribution majeure pour la nouvelle aréna à Finch
- Membre du conseil St. Lawrence River Institute of Environmental Sciences
- Eastern Wetlands Committee et Lafleche Wetlands Trust Fund
- Casselman-Larose comptage annuel des oiseaux
- North Stormont Farmers' Market (marché agricole)
- Fonds communautaire Moose Creek

Processus Évaluation Environnementale



* y compris le site web, courriels/appels téléphoniques/lettres, réunions

Justifications de l'expansion

- Enfouissement présentement dans l'Étape 2 du CEEO.
- Basé sur un taux de remplissage de 400,000 tonnes/année, la capacité approuvée sera épuisée dans environ 10 ans.
- Site d'enfouissement CEEO est autorisé à recevoir jusqu'à 755,000 tonnes par année, ce qui réduit la vie du site.
- Contrats municipaux déjà existants pour le 15 ans prochaines années.
- Site d'enfouissement est intégré avec d'autres installations sur place, dont le composteur et l'usine gaz d'enfouissement.
- Achèvement de Phase 2 (Étapes 3B et 4) appuie la construction du site d'enfouissement tel que prévue initialement.
- L'expansion permettra à Lafleche la possibilité de continuer de répondre aux besoins des clients pour 10 années supplémentaires.

Alternatives au Projet proposé

Conformément aux directives pour le secteur privé (Code de pratique - Préparation et examen des termes de référence pour les évaluations environnementales de l'Ontario du MEACC), Lafleche a identifié les alternatives suivantes au projet:

Rien faire

Lafleche n'entreprendra pas de nouveaux développements de la capacité au CEEO.

Établir un nouveau site d'enfouissement à un autre endroit

Cette alternative consiste à développer un nouveau site d'enfouissement sur un autre terrain appartenant à Lafleche adjacentes au CEEO.

Exporter les déchets à un autre site d'enfouissement

Cette alternative consiste à exporter les déchets à un site d'enfouissement n'appartenant pas à Lafleche.

Extension de la capacité approuvée du CEEO

Cette alternative consiste à développer la capacité du site d'enfouissement au CEEO tel qu'identifié dans l'approbation initiale en 1997.

Parmi ces alternatives, Lafleche a déterminé que l'expansion de la capacité du site d'enfouissement CEEO est la seule option possible pour l'entreprise, les clients et la province de l'Ontario. Les autres alternatives ne traitent pas de possibilité de Lafleche pour respecter les engagements de clients à long terme ou d'éviter les risques d'entreprise.

Alternatives d'expansion conceptuelles

“Méthodes alternatives” est l'évaluation des différentes façons de mettre en oeuvre l'engagement proposé. L'agrandissement du site d'enfouissement proposé pourrait être atteint grâce à des configurations alternatives au CEEO. Deux concepts de design alternatives sont proposés.

Alternative 1 - Développement des Étapes 3B et 4

- Développer Étapes 3B et 4 tel que prévu dans l'approbation initiale en 1997.
- L'infrastructure du site existant développé sur la base de ce concept.
- Établir les procédures d'exploitation ainsi que l'expérience avec le concept.

Alternative 2 - Développement des Étapes 3B et 4

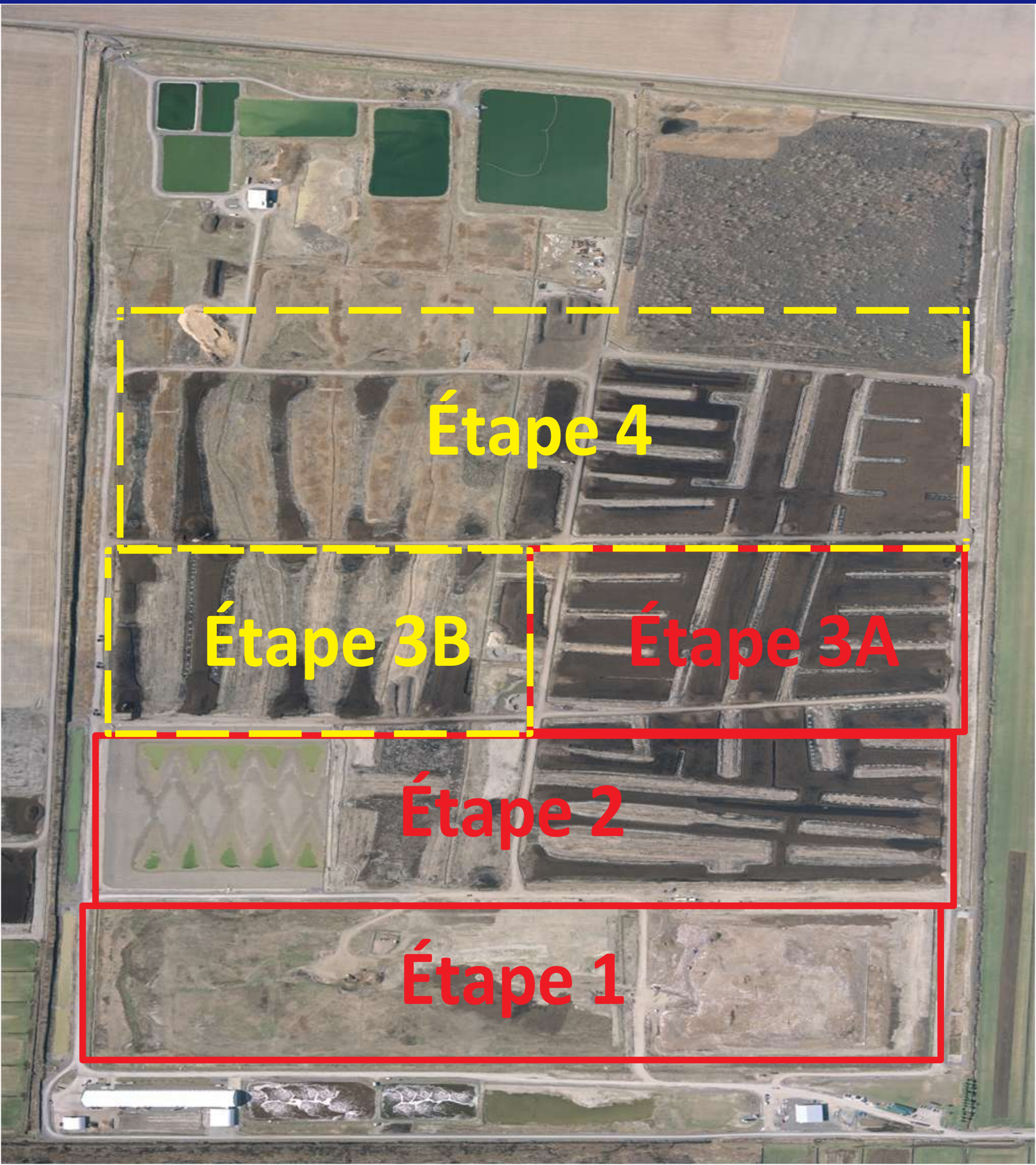
- Développer Étape 3B telle que prévu dans l'approbation initiale.
- Réduire la zone de la section Est de l'Étape 4 et ajouter directement une portion au Nord.
- Maximiser l'utilisation des infrastructures existantes.

Aucune augmentation de la hauteur du site d'enfouissement ne sera considérée en raison de la nature des sols argileux sous-terrains.

Les alternatives seront affinées pendant l'évaluation environnementale fondée sur une évaluation plus détaillée.

Alternatif #1

Expansion proposé



Étape 4

Étape 3B

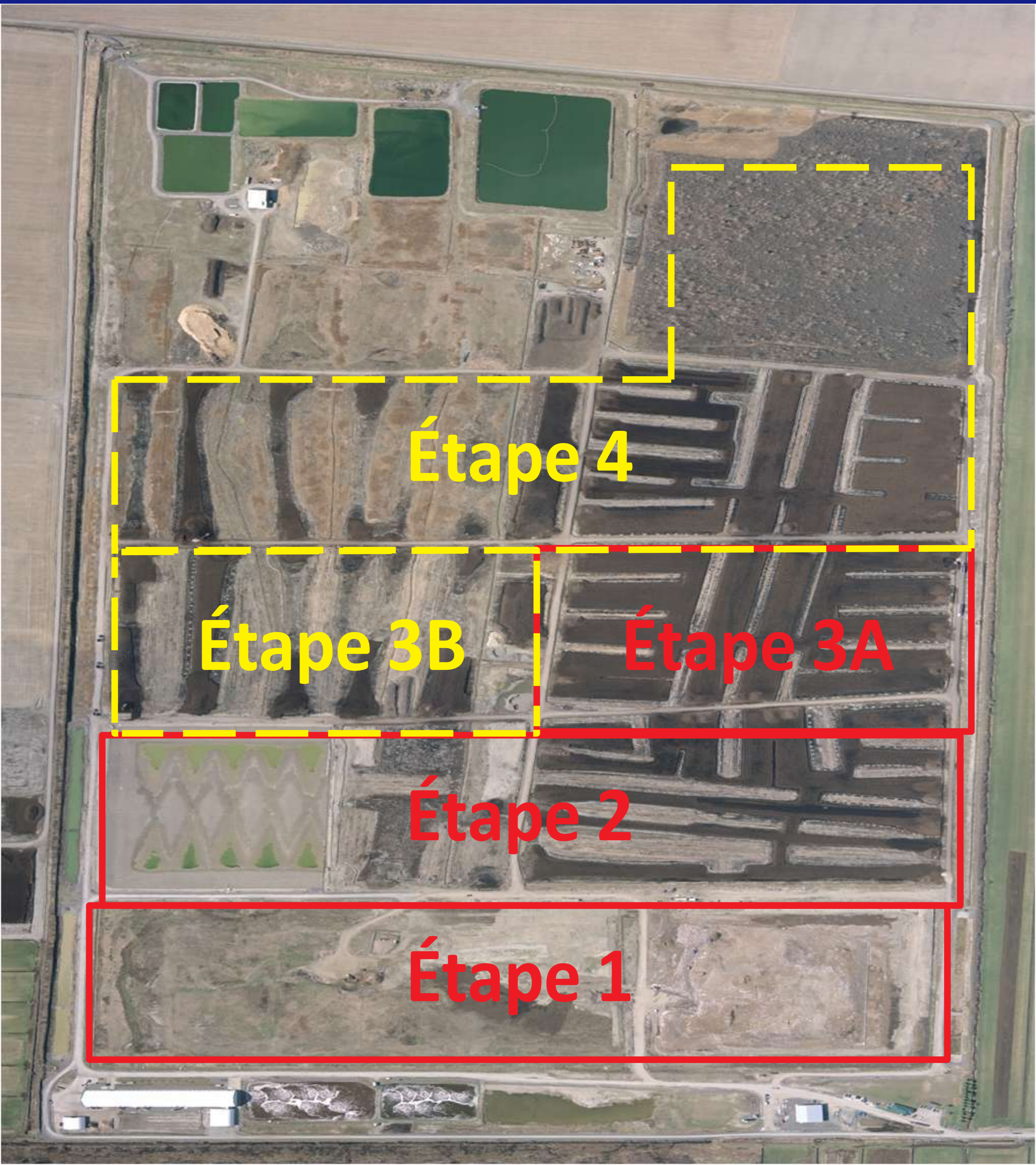
Étape 3A

Étape 2

Étape 1

Alternatif #2

Expansion Proposé



Étape 4

Étape 3B

Étape 3A

Étape 2

Étape 1

Processus d'évaluation proposé

Le processus d'évaluation proposé pour l'ÉE comprend:

- Décrire l'environnement susceptible d'être affecté (conditions existantes) sur la base de critères d'évaluation.
- Décrire les détails de conception pour les méthodes alternatives (par exemple les deux alternatives d'expansion), y compris les mesures d'atténuation.
- Prévoir les effets environnementaux pour chaque alternative basée sur des critères d'évaluation.
- Affiner les mesures d'atténuation et prédire les effets nets sur l'environnement.
- Évaluer comparativement les alternatives basées sur des critères d'évaluation.
- Identifier l'alternative préférée.

Zones d'étude

Les effets potentiels proposés ont été pris en considération pour les domaines d'étude suivant:

- **Sur le site** incluant toutes les terres existantes situées sur les 189 hectares jusqu'à la limite du site CEEO.
- **Hors site** incluant tous les terrains situés dans un rayon de 1 km à partir des limites du CEEO existant.

Site et Zone d'Étude Proposé



 Zone d'étude
sur site

 Zone d'étude
(1km) hors site



Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation proposés prennent en considération les différentes catégories d'environnement tels que décrits par le MEACC, y compris l'environnement naturel, l'environnement socio-économique, l'environnement culturel et l'environnement du domaine de la construction.

Environnement naturel

- Atmosphérique (qualité de l'air, bruit, odeur)
- Géologie et hydrogéologie (qualité et quantité)
- Eaux de surface (qualité et quantité)
- Écosystèmes aquatiques et terrestres

Environnement socio-économique

- Communauté locale
- Paysage visuel

Environnement culturel

- Les ressources archéologiques et du patrimoine culturel

Environnement du domaine de la construction

- Transport
- Planification actuelle et prévue pour l'utilisation du terrain
- Agriculture/extraction d'agrégats
- Conception et exploitation

Les alternatives seront affinés pendant l'évaluation environnementale fondée sur une évaluation plus détaillée.

Résultats d'études

Études spécifiques disciplinaires seront effectuées, si nécessaire, à l'appui de l'évaluation environnementale pour obtenir des informations nécessaires pour évaluer les alternatives basées sur les critères d'évaluation, compte tenu de la:

- Description de l'environnement susceptible d'être affectés;
- Prévission des effets potentiels sur l'environnement pour chaque alternative;
- Identification des mesures d'atténuation et les effets nets potentiels sur l'environnement pour les solutions considérées; et
- Évaluation comparative des alternatives.

Consultation

- La consultation publique dans l'ensemble du processus de termes de référence et ÉE implique la participation de la communauté locale, les organismes concernés, les communautés autochtones, et d'autres parties intéressées et/ou affectées.
- La consultation comprendra:
 - Communiqués dans les journaux locaux, lettre ou par courriel;
 - Journées portes ouvertes (1 durant les termes de références et 2 durant l'évaluation environnementale); et
 - Affichage de documents sur le site web (www.leic.com/fr/apropos/projets).
- Lafleche recevra et répondra aux commentaires par téléphone, courriel et par écrit.
- Si vous souhaitez avoir une rencontre avec Lafleche ou les membres de l'équipe à l'étude du projet, s'il vous plaît laissez-nous savoir.

Prochaines étapes

- Les commentaires et les idées recueillis lors des portes ouvertes vont être utilisés pour développer et déterminer les TdR proposés pour l'ÉE.
- Lafleche fera circuler les termes de référence proposés au printemps 2015 pour révision et commentaires.
- Les termes de référence seront finalisés à partir des commentaires reçus sur le projet et officiellement soumis au MEACC pour révision et approbation.
- Une période d'examen de 30 jours commencera dès que les termes de références proposés seront soumis au MEACC.
- Le public, les agences, les collectivités autochtones et d'autres intervenants clés peuvent examiner et formuler des observations sur les termes de référence au MEACC pendant cette période d'examen.
- L'annonce de la soumission du projet et des termes de références finals sera publiée dans les journaux locaux, par lettre/courriel et sur notre site web (www.leic.com/fr/apropos/projets).

Merci pour votre participation!

The logo for Lafleche, featuring the word "Lafleche" in a bold, blue, sans-serif font. A red curved line arches over the top of the letters "a" and "f".

Lafleche